

# QUEL ETAT DEMAIN POUR LES PERIPHERIES ?

Rencontre du Cercle du 22 Mars 2018

08H45-12H45 - accueil à partir de 08H30

## PROBLEMATIQUE GLOBALE

« Quartiers », périphéries urbaines, zones urbaines sensibles, ZEP, populations défavorisées, zones rurales : *qu'est-ce que les périphéries aujourd'hui ? Quelles priorités ?*

- La connaissance des problèmes : le recueil des données, l'écoute, le repérage des problèmes, leur mesure fonctionnent-ils bien, donnent-ils les informations nécessaires et adaptées à une connaissance pertinente et à une réaction rapide ?
- La présence de l'Etat aujourd'hui : existe-t-il dans les périphéries des « déserts publics » ?
- *Discussion*

## QUELLE ORGANISATION DE L'ETAT ET DES AUTRES ENTITES PUBLIQUES ?

La répartition des compétences *entre Etat et collectivités territoriales* permet-t-elle de faire face ? Faut-il la revoir pour éviter la « périphérisation » d'une part croissante du territoire et de la population ? Quel rôle pour les métropoles ?

- Qu'en est-il de l'Etat lui-même ? L'organisation centrale de l'Etat, la répartition des compétences entre les services territoriaux de l'Etat, leur champ territorial, l'articulation central-local, régional-local, agences-services déconcentrés sont-ils adaptés ?
- Quelle place pour les associations et quel mode de relations avec elles ?
- Faut-il une organisation sui generis dans et pour les périphéries ou adapter l'organisation générale ? Des palliatifs ou des réformes de fond ?
- *Discussion*

## LES INSTRUMENTS, LES OUTILS, LES MOYENS, LES METHODES (1h20)

Faut-il adapter la GRH, les moyens, les procédures, les processus ?

- Quelle présence de l'Etat demain ? Physique ou numérique, permanente ou itinérante ? Périphéries, réseaux sociaux, présence publique ?
- GRH et périphéries : la réduction globale des effectifs est-elle compatible avec la présence et l'action publiques dans les périphéries ? A quelles conditions ? Quels critères de répartition des effectifs sur le territoire pour tenir compte des phénomènes de périphérisation ?
- Quelle formation des agents et de l'encadrement ?
- *Discussion*

## ANALYSE TRANSVERSALE : CAP 22 AU PRISME DES PERIPHERIES

- *Analyse*
- *Discussion*

## 12h00 : SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS